



2024 RAPPORT D'ACTIVITÉS



AVEC LE SOUTIEN TECHNIQUE OU FINANCIER :

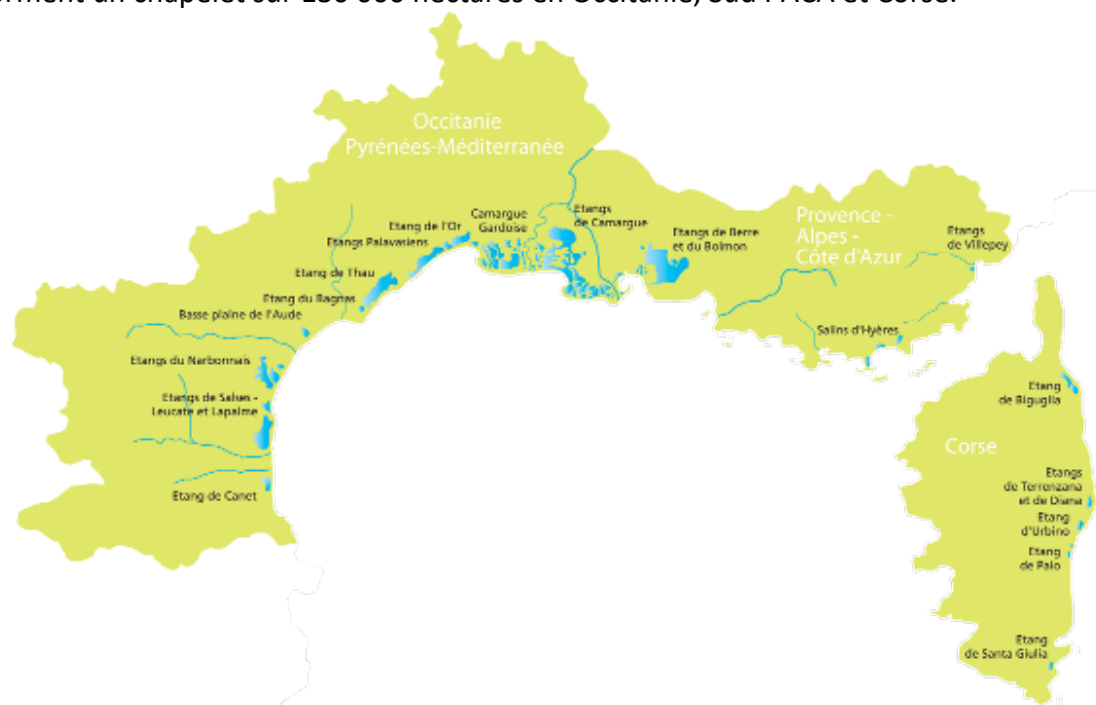
Le Pôle-relais lagunes méditerranéennes

Le Pôle-relais lagunes méditerranéennes fait partie du réseau des Pôles-relais Zones Humides, créés en 2001 dans le cadre du 1er Plan national d'action en faveur des zones humides et coordonnés par l'Office français de la biodiversité. Les Pôles-relais bénéficient d'un label national et sont les piliers de la stratégie 2030 de communication, éducation, sensibilisation, participation pour les zones humides.

Le Pôle-relais lagunes méditerranéennes est un consortium coordonné par la Tour du Valat en PACA en partenariat avec le Conservatoire d'espaces naturels d'Occitanie et l'Office de l'Environnement de la Corse.

Sa mission : En appui aux politiques publiques, et en synergie entre têtes de réseaux, fédérer et accompagner les gestionnaires, les scientifiques et les acteurs œuvrant sur ces milieux, autour d'intérêts communs afin de leur permettre d'agir sur le terrain.

Son territoire d'action : Les lagunes et leurs zones humides périphériques, ces étangs littoraux qui forment un chapelet sur 130 000 hectares en Occitanie, Sud PACA et Corse.



CONTACTS

www.pole-lagunes.org

Coordination du Pôle-relais lagunes méditerranéennes (Tour du Valat) :

Coordinatrice : Virginie Maucclert, maucclert@tourduvalat.org

Gestion de l'information : Nathalie Chokier, chokier@tourduvalat.org

Animation territoriale du Pôle-relais lagunes méditerranéennes :

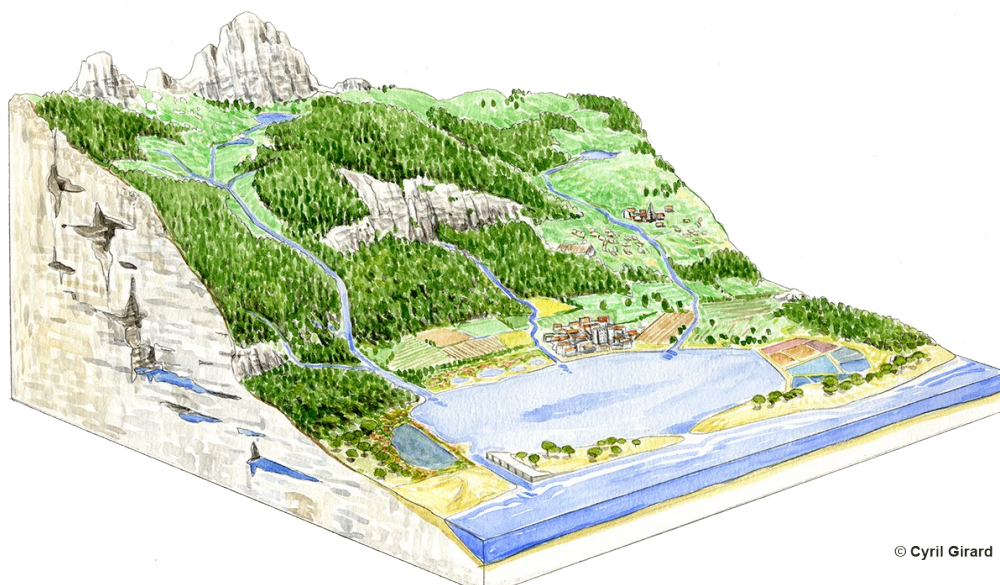
En Occitanie : Nathalie Barré (CEN Occitanie), nathalie.barre@cen-occitanie.org

En Sud PACA : Katia Lombardini (Tour du Valat), lombardini@tourduvalat.org

En Corse : Marie Garrido (OEC), marie.garrido@oec.fr

SOMMAIRE

1. Le Pôle-relais lagunes méditerranéennes	4
Les 5 Pôles-relais Zones Humides français.....	4
Des missions communes, pour mieux préserver et restaurer les zones humides.....	4
Le Pôle-relais lagunes méditerranéennes : un dispositif pivot au service des gestionnaires, scientifiques et autres acteurs œuvrant sur ces milieux.....	5
Un pilotage concerté.....	5
2. Coordination du réseau	7
Site internet www.pole-lagunes.org et réseaux sociaux.....	7
La newsletter 'Lettre des lagunes'.....	7
Journée mondiale des zones humides.....	7
Journées européennes du patrimoine.....	10
Animation du Forum Interrégional des Lagunes Méditerranéennes (FILMED) et du Forum des Gestionnaires Corses (FOGEC).....	10
Crabe bleu : Animation à l'échelle de la façade méditerranéenne.....	12
Contribution au Groupe de travail Anguille porté dans le cadre du COGEPOMI Rhône Méditerranée.....	15
Contribution au PLAGEPOMI Corse et participation à la commission technique du COGEPOMI Corse.....	15
1er Comité technique pour une déclinaison du PNA Phragmite aquatique en Méditerranée.....	16
Valorisation du réseau de suivi de la nidification des oiseaux laro-limicoles.....	16
Acteurs de la recherche et de la gestion.....	16
Animation du groupe national thématique « Connaissance ».....	17
3. Apprentissage par la capitalisation et la formation des acteurs	17
Base de données bibliographiques.....	17
Continuité écologique en marais littoraux méditerranéens.....	18
Appui au PRA Lagunes temporaires.....	19
Webinaire : Présentation de la BD régionale des zones humides de PACA.....	20
Synthèse 2024 de la 8ème plateforme recherche gestion 2023 autour du changement climatique.....	21
Synthèse « salinisation des milieux lagunaires dans le contexte du changement climatique ».....	21
Accompagnement des décideurs en PACA et Corse.....	21
Un MOOC Zones humides.....	22
Le Groupe thématique CESP.....	22
4 Le Life Marha: améliorer l'état de conservation des habitats marins	22



© Cyril Girard

1. Le Pôle-relais lagunes méditerranéennes

Les 5 Pôles-relais Zones Humides français



Les Pôles-relais Zones Humides ont été créés dans la continuité du 1^{er} Plan national d'action en faveur des zones humides (PNAZH).

Ce plan, mis en place en 1995, faisait suite au rapport du préfet Bernard indiquant la perte de la moitié des zones humides françaises depuis 1960, liée notamment aux incohérences des différentes législations et aides publiques de l'Etat.

Parmi les différents outils développés suite à ce plan national, le réseau des Pôles-relais Zones Humides a été initié en 2001, pour susciter et accompagner les initiatives locales en faveur d'une gestion durable des zones humides et relayer le plan d'action vers les acteurs de terrain.

Aujourd'hui, cinq Pôles-relais s'intéressent à l'ensemble des zones humides : tourbières ; lagunes méditerranéennes ; marais Atlantiques, Manche et mer du Nord ; mares et vallées alluviales ; zones humides tropicales.

Les Pôles-relais sont coordonnés par l'Office français de la biodiversité qui gère leur financement pour le compte de l'Etat, coordonne leurs actions et anime également le Portail national zones humides.

Depuis 2014, les Pôles-relais bénéficient d'un label national de reconnaissance de leur action de diffusion et d'échange de connaissances, attribué par l'Etat pour une durée de 3 ans renouvelable. Une charte des Pôles-relais définit leurs missions et encourage les acteurs institutionnels à un soutien privilégié des Pôles-relais Zones Humides pour valoriser leur

expertise. En juin 2021, la charte a été renouvelée pour 5 ans.

Des missions communes, pour mieux préserver et restaurer les zones humides

Depuis leur création en 2001, chaque Pôle-relais Zones Humides vise deux objectifs principaux :

- **mutualiser les connaissances et les bonnes pratiques** afin de les diffuser auprès des acteurs/gestionnaires pour agir plus efficacement pour la préservation et la restauration de ces milieux ;
- **animer un réseau d'échanges** des différents acteurs concernés - gestionnaires, agents des collectivités territoriales et de l'Etat, élus, socio-professionnels, scientifiques, grand public - et entre Pôles-relais.

La charte 2021 précise les activités principales dans le domaine de la préservation et de la restauration des milieux humides déclinées autour de 3 piliers :

- (1) l'animation de réseaux d'acteurs,
- (2) l'accompagnement technique des acteurs,
- (3) et la production et mise à disposition de ressources.

Les Pôles-relais zones humides sont les piliers de la Stratégie 2030 de « Communication, Education, Sensibilisation, Participation » (CESP) pour les zones humides dont la vision est la suivante : «En 2030, les Français connaissent la valeur des zones humides et les territoires agissent pour les préserver et les restaurer ».



Le Pôle-relais lagunes méditerranéennes : un dispositif pivot au service des gestionnaires, scientifiques et autres acteurs œuvrant sur ces milieux

Le Pôle-relais lagunes méditerranéennes a la particularité d'être un consortium de trois structures implantées dans les trois régions méditerranéennes françaises : la Tour du Valat, à qui revient la coordination, le Conservatoire d'espaces naturels d'Occitanie et l'Office de l'Environnement de la Corse.

Seul dispositif d'accompagnement interrégional des acteurs de la préservation et restauration des milieux humides lagunaires, sa valeur ajoutée tient dans :

- Son solide **ancrage dans les territoires littoraux méditerranéens français depuis plus de 20 ans**,
- Sa **forte identification par les acteurs clés** de la préservation et restauration de ces milieux, lui conférant sa **légitimité en tant que tête de réseau**,

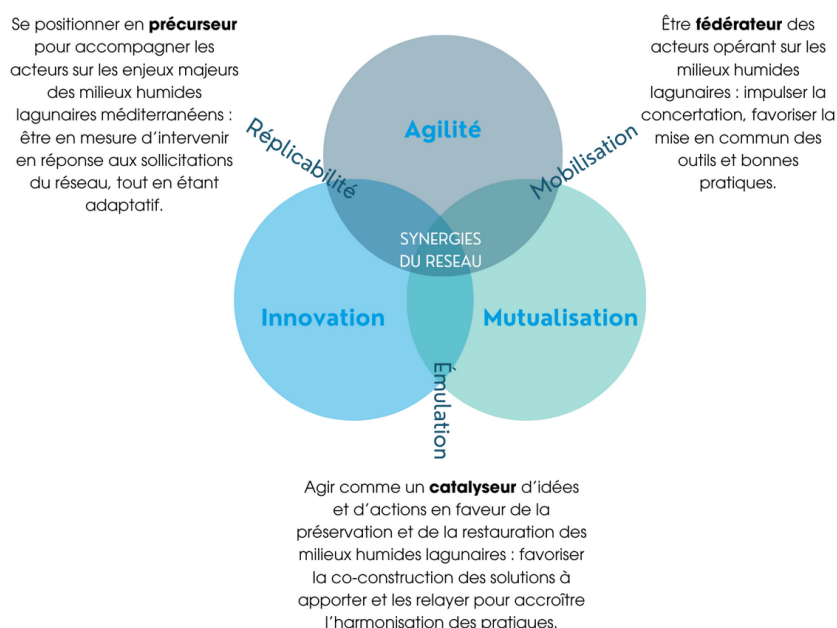
- Son **équipe pluridisciplinaire** aux compétences complémentaires et sa spécialisation.

Le Pôle-relais travaille avec l'ensemble des têtes de réseaux, cherchant continuellement la mise en commun de leurs expertises propres et, à partir de celles-ci, favorisant la co-construction de solutions.

Un pilotage concerté

Le fonctionnement du Pôle-relais lagunes méditerranéennes est similaire aux autres Pôles-relais : pilotage par une DREAL locale, la DREAL PACA, avec l'appui de l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse.

Le Pôle-relais lagunes méditerranéennes bénéficie d'un **Comité de pilotage**, de composition restreinte autour de ses financeurs principaux, qui définit ses orientations et priorités d'action et s'assure de leur bonne réalisation.



Dans le cadre de sa stratégie 2023-2030, le Pôle-relais focalise ses actions en direction de deux catégories d'acteurs :

- Les **gestionnaires** des milieux humides lagunaires : personnes chargées de la préservation de ces milieux naturels, employées d'une structure de gestion (collectivité, association, entreprise, etc.) ou d'une intercommunalité en charge de la Gemapi. Une quarantaine de structures de gestion différentes sont concernées.
- Les **scientifiques** : personnes qui effectuent des recherches d'ordre scientifique, appartenant à un organisme de recherche (public ou privé). Le Pôle-relais collabore avec une vingtaine de structures différentes, instituts de recherche, universités, réseaux de scientifiques.

Les recommandations de gestion produites sont par la suite portées à la connaissance d'autres catégories d'acteurs, en particulier **les élus et décideurs** qui restent des cibles de notre appui

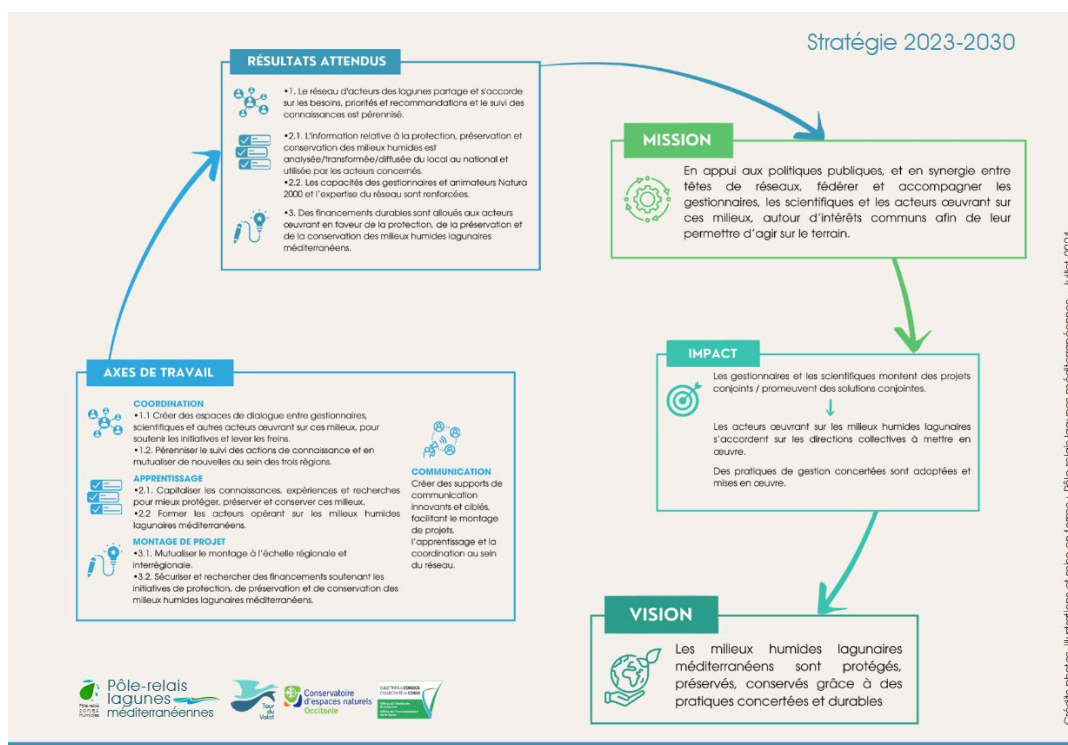
aux politiques publiques. Ce resserrement n'empêche en rien l'implication d'autres types d'acteurs.

Afin de mener à bien sa mission de fédération et d'accompagnement des cibles précédemment mentionnées, le Pôle-relais entend travailler simultanément sur trois axes principaux : i) la coordination du réseau d'acteurs, ii) le montage de projet ; iii) l'apprentissage par la capitalisation et la formation.

Ces trois composantes sont complémentaires et les efforts sur l'une renforcent et structurent les efforts sur l'autre. La communication est un axe transversal, soutenant la bonne réalisation des trois autres.

En 2024, la stratégie 2030 du Pôle-relais lagunes méditerranéennes a été mise en forme et diffusée :

<https://pole-lagunes.org/wp-content/uploads/sites/4/2024/07/Strategie-PRLM-2023-2030-VF.pdf>



2. Coordination du réseau

Site internet www.pole-lagunes.org et réseaux sociaux



Page d'accueil du site Internet

Le site internet intègre 2 858 pages de contenu (enrichi de 152 pages en 2024 dont 124 actualités et 23 évènements).

Depuis la mise en ligne en 2012, ce portail de l'information sur les lagunes a reçu 569 000 visites (plus de 2000 visites par mois en 2024), soit plus de 1 189 000 pages vues. La rubrique Actualités, la carte et les fiches des lagunes, les programmes d'animations des Journées mondiales zones humides sont les pages les plus consultées.

Les actualités du site Internet sont relayées sur les réseaux sociaux :

- Sur Twitter, le compte est suivi par 1 369 abonnés
- Sur Facebook, le compte est suivi par 1 601 abonnés (soit 36 abonnés de plus par rapport à 2023).
- Sur LinkedIn (compte créé en juillet 2023), le compte est suivi par 542 abonnés (soit 404 abonnés de plus par rapport à 2023).

Les actualités sont également relayées sur le :

Centre de ressources milieux humides (www.zones-humides.org), alimenté en synergie avec l'OFB et les autres Pôles-relais. Par ailleurs, 10 brèves ont été mises en ligne dans la rubrique « actualités générales et Ramsar ».

La newsletter 'Lettre des lagunes'

La « Lettre des lagunes », diffuse cinq fois par an l'information sur les actions du Pôle-relais lagunes méditerranéennes et l'actualité des lagunes.

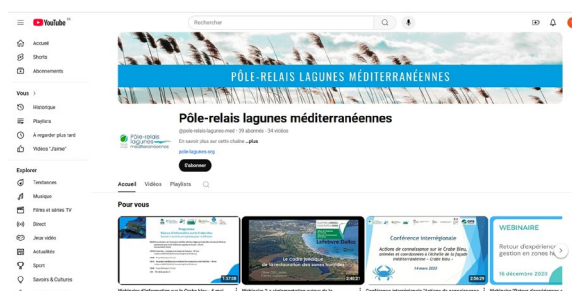
Ses contenus sont relayés par d'autres têtes de réseaux régionaux ou nationaux.

2 600 personnes sont aujourd'hui destinataires de la newsletter « Lettre des lagunes », avec une mise à jour régulière des adresses.



Lettre des lagunes – février 2024

Une chaîne YouTube valorise les Webinaires de l'année :



Chaîne YouTube du Pôle-relais lagunes méditerranéennes

Journée mondiale des zones humides

La coordination de cet évènement célébré mondialement le 2 février est une action phare pour communiquer largement auprès du grand public autour de visites de sites, conférences, expositions, ateliers, etc. organisés par un réseau de partenaires mobilisés par le Pôle-relais lagunes méditerranéennes.



Pour la 20^{ème} année consécutive, le Pôle-relais lagunes méditerranéennes a ainsi coordonné les Journées mondiales des zones humides du 1^{er} au 29 février 2024 sur le thème : « Les zones humides, sources de bien-être humain ».



Lancement national JMZH 2024 en Méditerranée (Lattes)

Pour cette édition 2024, le lancement national a eu lieu le 1er février à Lattes dans l'Hérault au cœur du site Ramsar des Étangs palavasiens. L'Association Ramsar France avec l'EPTB Lez et le Pôle-relais lagunes méditerranéennes ont organisé cette journée de lancement national, avec le soutien de l'Office français de la biodiversité. Ce lancement a réuni plus de 100 personnes autour notamment d'une série d'ateliers participatifs animés par le FRENE, invités à réfléchir en mouvement en parcourant le domaine sur les thèmes du bien-être et de l'adaptabilité au changement climatique liés aux zones humides.



Atelier participatif sur le thème ZH et changement climatique, 1/02/2024, Lattes. Cr Ramsar France

<https://pole-lagunes.org/retour-sur-le-lancement-de-la-journee-mondiale-des-zones-humides-2024/>

Des actes ont été publiés reprenant l'ensemble des recommandations ressorties autour de 8 angles d'action - ou leviers - pour mettre en évidence des actions à même d'amplifier le rôle des zones humides pour le bien-être des populations et l'adaptation au changement climatique.

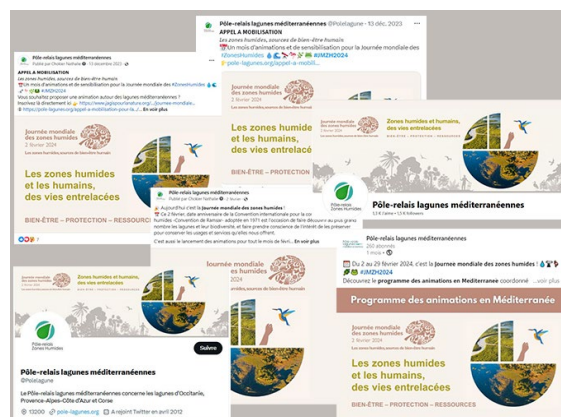


Actes du lancement national JMZH 2024 à Lattes

<https://pole-lagunes.org/wp-content/uploads/sites/4/2024/02/CR-Lancement-JMZH-2024.pdf>

L'ensemble des animations organisées au niveau national ont été recensées pour la deuxième année consécutive sur la plateforme « J'agis pour la nature », proposée et animée par la Fondation pour la Nature et l'Homme. Les réseaux sociaux ont également été largement investis pour promouvoir les animations.

153 animations ont été proposées par les organisateurs en Méditerranée.



Publications JMZH 2024 en Méditerranée sur les réseaux sociaux



Au total ce sont plus de 10 500 visiteurs qui ont pu profiter des animations !

Cette année encore, l'événement a été bien relayé avec au moins 48 articles de presse, 1 reportage à la télévision et 1 émission de radio, ainsi que de nombreuses publications sur le web et les réseaux sociaux !

Revue de presse 2024 :

<https://pole-lagunes.org/wp-content/uploads/sites/4/2024/04/Revue-de-Presse-JMZH-2024-Mediterranee.pdf>



Quelques coupures de presse JMZH 2024 en Méditerranée

Le bilan en Méditerranée est en ligne :

<https://pole-lagunes.org/bilan-de-la-journee-mondiale-des-zones-humides-2024-en-mediterranee/>

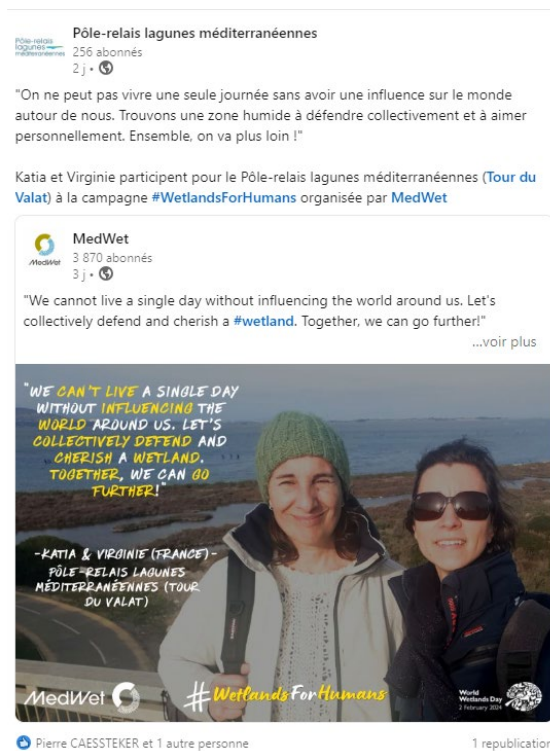


Crédits images : Tour du Valat, Ardam, Nostà Mar, Parc naturel régional de Camargue, Conservatoire d'espaces naturels d'Occitanie, Tour du Valat.

Au niveau national, le bilan de cette édition a été orchestré par l'association Ramsar France, avec l'appui des Pôles-relais ZH. L'ensemble des animations ont été relayées sur le [Portail national zones humides](https://www.zones-humides.org/s-informer/association-ramsar-france/la-journee-mondiale-des-zones-humides/les-bilans-des-annees-passees). En France, 979 animations ont été recensées, proposées par 393 structures ; et ce sont plus de 35 000 personnes qui ont participé à la JMZH dans 101 départements métropolitains et collectivités d'outre-mer.

<https://www.zones-humides.org/s-informer/association-ramsar-france/la-journee-mondiale-des-zones-humides/les-bilans-des-annees-passees>

Le Pôle lagunes a contribué à la campagne de MedWet sur les réseaux sociaux, intitulée Wetlands for Humans.



Campagne de MedWet pour les JMZH 2024

CHANTIER NATURE AVEC ACCOR

Comme chaque année depuis 20 ans et dans le cadre de la JMZH, les salariés des hôtels Accor ont prêté main-forte pour une action de



conservation de la biodiversité en milieu humide lagunaire.

Restauration d'un site de nidification à laro-limicoles – Pointe du Salaison, Mauguio

Le samedi 4 mars 2024, plus d'une cinquantaine de salariés des hôtels du littoral héraultais du groupe Accor et leurs familles ont participé à la restauration d'un site de nidification d'oiseaux laro-limicoles à la pointe du Salaison à Mauguio (34) et nettoyer ce secteur de nombreux déchets ménagers.

Pays de l'Or Agglomération a accompagné la mise en œuvre de ce chantier pour la 5ème année consécutive, sur ce site naturel protégé de 85 ha de zones humides en bordure Nord de l'étang de l'Or. Le nettoyage du site a conduit à évacuer 27 m3 de végétaux et de déchets, le rendant ainsi plus attractif pour la nidification en particulier pour les Sternes naines sur le banc coquillier dévégétalisé.

Le succès de reproduction a été au rendez vous puisque 230 couples de Sternes naines ont été observés sur le site restauré.



Chantier de restauration d'un site de nidification des laro-limicoles © Pays de l'Or Agglomération

<https://pole-lagunes.org/chantier-accor-2024/>

Journées européennes du patrimoine

Le Pôle-relais lagunes méditerranéennes coordonne les [Journées européennes du patrimoine](#) autour des sites lagunaires de Méditerranée française depuis 15 ans.

La coordination sur le thème national « Patrimoine des itinéraires, des réseaux et des connexions » et « Patrimoine maritime » a été

poursuivie de manière allégée, avec la diffusion de l'appel à mobilisation à l'été 2024 et la valorisation des animations organisées. Un programme numérique sous forme d'Open Agenda est dorénavant privilégié et permet de proposer des animations jusqu'au dernier moment, mettre à jour les informations en temps réel et pouvoir informer le public d'éventuelles annulations.

<https://pole-lagunes.org/journees-europeennes-du-patrimoine-2024-selection-danimations-autour-des-lagunes-mediterraneennes/>

Au total 38 animations ont été organisées.

De nombreux articles ont été diffusés dans la presse régionale, sur les sites Internet et réseaux sociaux des villes, offices de tourisme, structures organisatrices pour promouvoir les animations.



Visuel des Journées du Patrimoine 2024

Animation du Forum Interrégional des Lagunes Méditerranéennes (FILMED) et du Forum des Gestionnaires Corses (FOGEC)

L'objectif général est d'appuyer les gestionnaires dans la définition des mesures de gestion durable des lagunes.

Le [FILMED](#), initié en 2006 à la demande des gestionnaires, réunit aujourd'hui 22 structures gestionnaires d'Occitanie et PACA.



Sites suivis par le FILMED en régions Occitanie et Sud-Provence-Alpes-Côte d'Azur

Ce réseau est plébiscité par les gestionnaires pour son soutien dans leurs activités de suivi.

Les résultats de suivi sont disponibles sur le site Internet. L'alimentation de la BD de compilation des données de suivi physico-chimique des lagunes a été poursuivie avec les données de l'année 2024. Cette BD à accès réservé permet de pointer certaines lagunes et ses stations de suivi, d'afficher un commentaire concernant les caractéristiques de la lagune. Le tableau récapitulatif du matériel de suivi par structure de gestion a été mis à jour en 2024.

Cette base de données rassemble actuellement plus de 67 200 points de mesure et environ 685 stations (anciennes et actuelles signalées). Régulièrement les données sont transmises aux personnes en demande et sur des projets divers (Crabe bleu, Plan régional d'action lagunes temporaires, ...).

En Corse, la mise en place d'un réseau des gestionnaires corses, le FOGEC, a été actée fin 2019. Afin de pouvoir suivre et comparer les fonctionnements hydro-écologiques des systèmes lagunaires corses entre eux, des outils de mesure ont été acquis par l'OEC. Au total 14 sondes ont été acquises, 6 sondes et 2 pluviomètres ont été installés. Ces outils permettent la mesure en continu de 3 paramètres (température, salinité et hauteur d'eau) ainsi que la température et les épisodes pluvieux sur la lagune de Crovani.

RENCONTRE du FOGEC/FILMED en Corse 2024

Les 24 et 25 avril 2024, une rencontre FOGEC / FILMED a été organisée en Corse, l'occasion de croiser les informations sur les suivis organisés en Corse avec ceux d'Occitanie et de PACA, et de présenter le guide pratique pour la mesure des salinités hors-normes à destination des gestionnaires d'espaces naturels (travaux réalisés dans le cadre des actions du FOGEC par l'OEC, le BE Eurêka Mer et la Tour du Valat).



Présentation du guide de mesure des salinités hors-normes présenté par l'OEC et la société Eurêka mer le 24 avril 2024

<https://pole-lagunes.org/la-mesure-des-salinites-hors-normes-guide-pratique-a-destination-des-gestionnaires-des-milieux-lagunaires/>

Une présentation a également été réalisée par une structure de gestion présente depuis le début du FILMED : le Syndicat mixte du Bassin de l'Or, le SYMBO, représenté par Ludovic Cases, intitulée « 20 ans de suivi Filmed sur l'étang de l'Or : évolution et outil de gestion ».



Rencontre des gestionnaires du FOGEC/FILMED à Ajaccio, 24/04/24

La rencontre en salle a été suivie d'une journée découverte de 3 lagunes de l'extrême sud de la Corse faisant partie du réseau du FOGEC depuis 2020 : Arasu, Santa-Ghjulia et Balistra.

À noter que ces données de suivi physico-chimiques alimentent régulièrement des travaux de recherche sur ces milieux.

En particulier en 2024, les données de suivi ont été valorisées dans :

- le rapport de mise en œuvre du Plan de gestion anguille de la France :

<https://pole-lagunes.org/plan-de-gestion-anguille-de-la-france-publication-du-4eme-rapport-de-mise-en-oeuvre/>

- et dans une publication sur la tolérance à la salinité du Crabe bleu invasif :

<https://pole-lagunes.org/tolerance-a-la-salinite-du-crabe-bleu-invasif-callinectes-sapidus-du-global-au-local-un-nouvel-outil-pour-la-mise-en-oeuvre-dune-strategie-de-gestion/>

Crabe bleu : Animation à l'échelle de la façade méditerranéenne

Originaire des côtes atlantiques américaines, le Crabe bleu (*Callinectes sapidus*) aurait été introduit par le transport maritime et signalé sur l'Est de la Méditerranée depuis les années 1935. En Espagne, il est devenu dès 2017 problématique pour la pêche et la biodiversité des milieux littoraux, en particulier dans le delta de l'Ebre. Depuis, il a poursuivi sa prolifération vers les côtes françaises méditerranéennes en Corse, Occitanie et Provence-Alpes-Côte d'Azur où il est observé en milieux lagunaire et côtier.



Le Crabe bleu, *Callinectes sapidus*, espèce exotique envahissante en lagunes méditerranéennes.

Depuis 2022, le Pôle-relais lagunes méditerranéennes mobilise les acteurs, en partenariat avec la [DREAL Occitanie](#), la DREAL PACA et l'OFB, pour assurer une cohésion d'ensemble à l'échelle de la façade méditerranéenne dans les travaux de recherche, de suivi et de lutte.

Il agit en partenariat étroit avec [l'OEC qui anime le groupe de travail *Callinectes sapidus* en lien avec la DREAL Corse pour la région Corse](#) depuis la fin de l'année 2020.

Dans ce cadre, de nombreuses actions ont été déployées dans les 3 régions méditerranéennes françaises, visant à favoriser les échanges entre acteurs professionnels concernés, améliorer les connaissances, mettre en place un système d'alerte opérationnel, de suivi, de lutte (au travers de pêches de régulation), communiquer et sensibiliser l'ensemble des acteurs concernés.

Bien que l'éradication du crabe bleu ne soit plus envisageable en Méditerranée, le maintien d'une lutte coordonnée demeure essentiel, afin de conjuguer impératifs écologiques et socio-économiques et répondre aux attentes des acteurs locaux.

Début 2024, un article dédié à cette animation à l'échelle de la façade a été édité dans la revue « L'Echo » de la FRB :



Article dans la revue « L'Echo » de la FRB, janvier 2024.

https://pole-lagunes.org/wp-content/uploads/sites/4/2024/03/FRB_Echo-21.pdf

La rubrique dédiée à l'espèce a été alimentée :

<https://pole-lagunes.org/en-action/coord-crabe-bleu/>

En 2024, cette rubrique a été réorganisée pour structurer près de 60 pages d'actualités éditées entre 2022 et 2024, sur les thèmes :

- Détection précoce et alerte opérationnelle
- Suivi de l'espèce dans son milieu et sa biologie
- Données annuelles Crabe bleu et gestion
- Sensibilisation et perception sociale
- Utilisation du Crabe bleu
- Réglementation et gouvernance

La troisième édition du Bulletin d'information a été éditée en juillet 2024 et diffusée à l'ensemble du réseau :



Bulletin d'information « Crabe bleu » 2024

https://z29j.mjt.lu/nl3/kbyxoB_AuzhtVG7Cst89V

Q

CAMPAGNE de sensibilisation PACA 2024

Une campagne de sensibilisation spécifique aux pêcheurs de loisirs de la région PACA a été orchestrée par le Pôle lagunes, avec l'appui du CPIE Iles de Lérins en tant que coordinateur de la campagne Ecogestes, soutenu par l'OFB.

Dans ce cadre, un webinaire a été organisé le 6 mai 2024, une sortie terrain le 7 mai 2024 et de nouveaux outils ont été imprimés pour être diffusés lors de la campagne initiée en fin de printemps 2024 :

<https://pole-lagunes.org/avancement-du-projet-de-sensibilisation-et-dinformation-aux-enjeux-du-crabe-bleu-en-region-paca/>



Affiche « Crabe bleu » de la campagne de sensibilisation PACA 2024.

CONFERENCE interrégionale Crabe bleu

Le 21 et 22 novembre 2024, une conférence interrégionale intitulée « Stratégies intégrées de lutte contre le crabe bleu (*Callinectes sapidus*) pour une gestion coordonnée en Méditerranée » s'est tenue à Bastia et en format de visioconférence.

Elle a été organisée par l'OEC dans le cadre de son animation du Groupe de travail en région Corse, en lien avec le Pôle-relais lagunes



méditerranéennes, les DREAL des 3 régions (Occitanie, Paca et Corse) et l'OFB.



Conférence interrégionale sur le « Crabe bleu » du 21-22 novembre 2024 rassemblant près de 140 personnes en Corse.

Cette conférence invitait, comme les années précédentes, les acteurs de la gestion des territoires littoraux (côtiers, lagunes), de la recherche, de la pêche, de la sensibilisation citoyenne et les institutionnels, à l'échelle de la façade méditerranéenne. Elle a réuni près de 140 personnes dont une soixantaine en présentiel.

La première journée a été animée par la journaliste Isabelle Don Ignazi et s'est organisée autour de 4 axes :

- Axe 1 - Évolution de l'invasion de *Callinectes sapidus* dans les 3 régions ;
- Axe 2 - Contributions de la recherche à la lutte contre le crabe bleu : soutien à la gouvernance et la gestion ;
- Axe 3 - État d'avancement des projets sur la biologie, l'écologie et la distribution ;
- Axe 4 - Stratégies intégrées régionales.

La seconde journée a été dédiée à la pêche, avec une table ronde sur la thématique « des problématiques liées à la pêche : filière courte sans encourager la pérennisation de filière » animée par Jean-François Holley, directeur du Cépralmar, Centre d'étude pour la promotion des activités lagunaires.

La conférence a ainsi permis à nouveau de riches échanges et de faire le bilan de l'état des connaissances acquises, celles restant à

développer, ainsi que les actions de gestion et de lutte déjà entreprises, et les leviers et freins associés. Une synthèse des échanges sera diffusée début 2025.

<https://pole-lagunes.org/troisieme-conference-interregionale-sur-le-crabe-bleu-americain-callinectes-sapidus>

Cette thématique fait l'objet de très nombreux retours médias, centralisés dans une revue de presse comptant près de 70 articles/émissions radio ou TV pour l'année 2024.

Afin d'élargir le champ des réflexions et diffuser, auprès du grand public, les informations nécessaires à la compréhension des enjeux de préservation de nos écosystèmes et des métiers traditionnels qui y sont associés, l'OEC a organisé le 28 septembre 2024 une journée de sensibilisation « crabe bleu », à l'étang de Biguglia. Cette demi-journée a été le lieu de nombreuses activités pédagogique, ludique et culinaire. De plus, une conférence scientifique a permis de partager un certain nombre de connaissances et d'actions réalisées aux échelles régionale et interrégionale. Cette journée s'est achevée par une dégustation de crabe bleu proposée par les pêcheurs professionnels dans un moment convivial.





Journée de sensibilisation « Crabe bleu » à la Réserve naturelle de l'Etang de Biguglia, 28/09/24 © OEC

● Contribution au Groupe de travail Anguille porté dans le cadre du COGEPOMI Rhône Méditerranée

Le groupe de travail « GT Anguilles en Lagunes » a été mis en place par décision du Comité de Gestion des Poissons Migrateurs Rhône Méditerranée de décembre 2022, afin d'identifier de manière concertée des modalités adaptées de gestion de l'anguille dans les milieux lagunaires. Son animation a été confiée à l'association Migrateurs Rhône Méditerranée. Le Pôle-relais lagunes a été mandaté en tant que co-pilote avec la DREAL PACA du sous-groupe « Gouvernance » et a fortement contribué au sous-groupe « Habitats ».

Suite à l'élaboration collective de la feuille de route validée en COGEPOMI du 12/12/2023, l'année 2024 a permis de poursuivre les discussions avec l'ensemble des parties prenantes concernées par les actions à déployer pour mieux gérer l'anguille au sein des lagunes.

<https://pole-lagunes.org/anguilles-en-lagunes-le-groupe-de-travail-a-restitue-la-phase-de-diagnostic/>

Le Pôle-relais lagunes a ainsi poursuivi sa participation aux réunions plénières du 16 mai et 5 novembre 2024 en tant que pilote de 5 actions (parmi les 15 actions identifiées dans la feuille de route). Il est également maître d'ouvrage de certaines actions dont par exemple la mise en

œuvre du nouveau stage 2024 autour de la continuité écologique et le recrutement d'un appui de 18 mois (2025 et 2026) portés par le Pôle-relais lagunes (CEN Occitanie) dans le cadre du Life Biodiv'France qui a été officiellement accepté.

● Contribution au PLAGEPOMI Corse et participation à la commission technique du COGEPOMI Corse

En 2024 la commission technique et le SECTEC du COGEPOMI de Corse se sont réunis à plusieurs reprises. Ces réunions ont eu pour objet la présentation du projet de PLAGEPOMI Corse et d'inviter un certain nombre d'acteurs, dont l'OEC, à compléter/rédiger certaines parties de ce plan. L'OEC a contribué notamment aux volets « diagnostic des pressions sur les espèces » et « orientations fondamentales du PLAGEPOMI ». Des ateliers participatifs post-contribution ont permis d'approfondir, compléter ou modifier des orientations fondamentales du PLAGEPOMI Corse. Une version consolidée du PLAGEPOMI Corse est en cours de finalisation par la DREAL.



Capture du projet V0 de PLAGEPOMI bassin Corse (2024-2029)



1er Comité technique pour une déclinaison du PNA Phragmite aquatique en Méditerranée

Le Phragmite aquatique (*Acrocephalus paludicola*) est une espèce migratrice transsaharienne très menacée qui niche dans les marais tourbeux de l'Est de Europe et réalise ses escales migratoires dans les marais méditerranéens (Occitanie et PACA) autour de la mi-avril.

A l'initiative de l'association Bretagne Vivante, structure animatrice du PNA de l'espèce, le Pôle lagunes (CEN Occitanie) a co-organisé avec la Tour du Valat et l'ADENA un comité technique afin de relancer une dynamique partenariale autour de cette espèce.

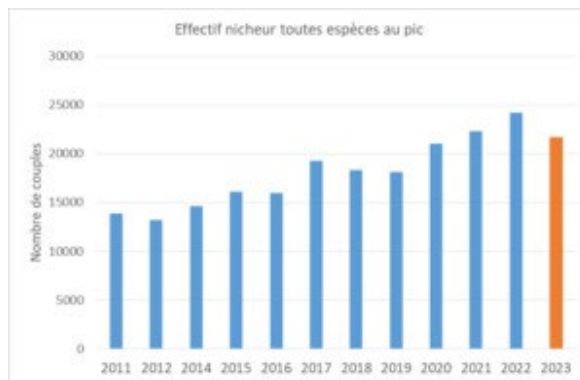
Le 19 avril 2024, ces structures ont ainsi animé le premier comité technique du PNA Phragmite aquatique en Méditerranée réunissant une vingtaine de structures gestionnaires et d'autres plus naturalistes, habituellement impliquées dans l'évaluation de l'état des roselières et de son avifaune.

Un projet de Life autour de la conservation de cette espèce démarrera en 2025, coordonné par Wetlands international, avec le concours notamment de Bretagne vivante et la Tour du Valat (dont le Pôle lagunes), dans un objectif de complémentarité avec les actions du PNA P. aquatique.

<https://pole-lagunes.org/conservation-du-phragmite-aquatique/>

Valorisation du réseau de suivi de la nidification des oiseaux laro-limicoles

Le Pôle-relais lagunes méditerranéennes a poursuivi la valorisation du projet LARIMED II porté par le CEN Occitanie, soutenu par l'OFB et les DREALs Occitanie et PACA, dédié au suivi de la nidification de 9 espèces de laro-limicoles coloniaux sur le littoral méditerranéen.



Évolution de l'effectif nicheur au pic de toutes les espèces suivies depuis 2011

Cette valorisation concerne l'animation d'une liste de discussion « laro-limicoles » et la rédaction d'une page dédiée :

<https://pole-lagunes.org/larimed-ii-bilan-du-suivi-2023-des-laro-limicoles-coloniaux-du-littoral-mediterraneen/>

A noter la carte de la « Météo des oiseaux » a été peu mise à jour en 2024 du fait d'un dysfonctionnement technique.

Acteurs de la recherche et de la gestion

Le Pôle lagunes est chargé d'organiser des échanges entre les acteurs de la recherche et de la gestion sur les milieux humides, au niveau national en synergie avec les autres PRZH et l'OFB.

En 2024, la réflexion menée avec l'OFB a conduit la Tour du Valat à déposer un dossier de demande de subvention visant à organiser, en partenariat avec le Ministère de l'Ecologie et avec le soutien de l'Office Français de la Biodiversité, un forum Recherche -Action sur les zones humides en novembre 2025 à Arles. L'année 2025 marquera en effet les 30 ans du premier plan national d'action pour les zones humides, dont le Programme National de Recherche sur les Zones Humides (PNRZH) a été une des actions phares.

La Tour du Valat pilotera l'organisation de l'évènement et proposera un programme des 2 jours alliant plénières et ateliers, en prenant

appui à la fois sur l'équipe scientifique de la Tour du Valat et sur les partenaires clefs de la recherche et de la gestion d'espaces naturels. Elle mobilisera les scientifiques, gestionnaires et financeurs au niveau national, afin d'en faire un moment marquant pour l'avenir des zones humides en France.

Le public attendu, environ 200 personnes, sera composé de gestionnaires d'espaces naturels, de représentants de la sphère institutionnelle, acteurs de la recherche en milieux humides, bailleurs de fonds.

Animation du groupe national thématique « Connaissance »

Le Pôle-relais lagunes méditerranéennes anime ce groupe thématique chargé de suivre toutes les actions inscrites dans le Plan national milieux humides (PNMH), portant sur le développement de la connaissance et des outils stratégiques pour la préservation, la gestion et la restauration des milieux humides.

Ce groupe a pour mission le suivi de l'avancement des actions et constitue un lieu de

réflexion et de production pour répondre aux différentes questions liées à l'apport de savoirs et connaissances sur les milieux humides, et ainsi appuyer le pilotage des politiques publiques en matière de préservation et restauration des milieux humides. Cette action résulte d'un partenariat avec le MTE.

En 2024, le Pôle-relais lagunes a contribué à mettre à jour la liste des membres de ce Gth, au suivi des actions 24 à 31 de l'AXE III « CONNAÎTRE » du PNMH et à organiser la réunion annuelle avec les membres et pilotes de ces actions le 13 décembre 2024.

La page du portail national des zones humides dédiée à ce Gth est disponible :

<https://www.zones-humides.org/plans-nationaux/4eme-plan-national/groupe-thematique-connaissance>

3. Apprentissage par la capitalisation et la formation des acteurs

Base de données bibliographiques

Cet outil constitue une action commune aux différents Pôles-relais zones humides.



Page d'accueil de la BD bibliographique

Accessible depuis le site internet, la [base de données](#) met à disposition des dizaines de dossiers thématiques en lien avec le site Internet et permet la diffusion sélective de l'information (envoi ciblé de nouvelles publications aux abonnés) à une soixantaine d'abonnés.

198 documents ont été ajoutés en 2024.

A ce jour, la BD compte **7 965 notices** dont une majeure partie téléchargeable, issues de la veille informative et de la 'littérature grise'¹ transmise par notre réseau d'acteurs des lagunes.

¹ Rapports d'études, de stage, d'activité, notes techniques, actes de séminaires, plans de gestion, thèses, etc.



La plupart des notices de la BD sont valorisées à l'échelle nationale sur le [Portail national « Documents sur l'eau et la biodiversité »](#) auquel contribuent aujourd'hui l'Office français de la biodiversité, les agences de l'eau, l'Ifremer, le BRGM, etc. et les Pôles-relais Zones Humides.

Collection de synthèses bibliographiques des Pôles-relais Zones Humides :

Cette collection des synthèses bibliographiques est produite par les Pôle-relais Zones Humides et regroupe 30 thèmes variés sur les milieux humides.

En 2024, la collection des synthèses bibliographiques des Pôles-relais Zones Humides a été enrichie.

Le Pôle-relais lagunes méditerranéennes a collaboré à l'ensemble des nouvelles synthèses produites ou mises à jour par les Pôles-relais zones humides, et mis à jour les bulletins : « [Téledétection et milieux humides](#) » et « [Fonctions et services des milieux humides](#) ».

Continuité écologique en marais littoraux méditerranéens

Un stagiaire accueilli par le CEN Occitanie aux salines de Villeneuve-lès-Maguelone (34), [Loic Anneet](#), a été accompagné durant 6 mois en partenariat avec l'OFB pour poursuivre les travaux initiés depuis 2019 sur la continuité piscicole dans les marais littoraux.



Loic Anneet, stagiaire continuité écologique 2024

La transparence des ouvrages à la mer et une meilleure gestion hydraulique des marais littoraux sont des leviers importants pour la préservation des populations piscicoles qu'elles soient dulcicoles, amphihalines ou marines. L'étude et la connaissance de la continuité écologique (en particulier piscicole) de ces territoires doivent faire l'objet d'une attention particulière, pour accompagner la mise en œuvre :

- du plan national de gestion de l'anguille (règlement européen) ;
- de la directive-cadre stratégie pour le milieu marin (indicateurs de pression « continuité terre-mer » pour le second cycle) ;
- des actions intégrées au 4^e Plan national d'actions en faveur des milieux humides (2022-2026) : « *Connaître et évaluer le potentiel des milieux littoraux pour l'accueil des populations piscicoles comme l'anguille européenne* » et « *Bancariser les inventaires de zones humides et marais* ».

Afin de parvenir à cette mise en œuvre à l'échelle des deux façades maritimes, l'Office Français de la Biodiversité s'appuie techniquement sur le Pôle-relais lagunes méditerranéennes et le Pôle-relais Marais atlantiques, Manche et mer du Nord (Forum des marais atlantiques).

Du référencement des ouvrages hydrauliques et unités hydrauliques cohérentes au diagnostic des marais littoraux

Suite aux stages de 2019 à 2023, plus de 1500 ouvrages hydrauliques ont déjà été identifiés sur ces milieux humides littoraux méditerranéens, dont les caractéristiques ont été collectées, standardisées suivant une typologie commune, puis [bancarisées dans le référentiel des obstacles à l'écoulement](#). L'utilisation du protocole d'identification [et de délimitation des](#)

Unités hydrauliques cohérentes (UHC) en marais, a permis de publier 13 552 ha de secteurs de marais littoraux méditerranéens sur le « Réseau Partenarial des Données sur les Zones Humides » (RPDZH), représentant au total plus de 80 UHC de niveau 1.

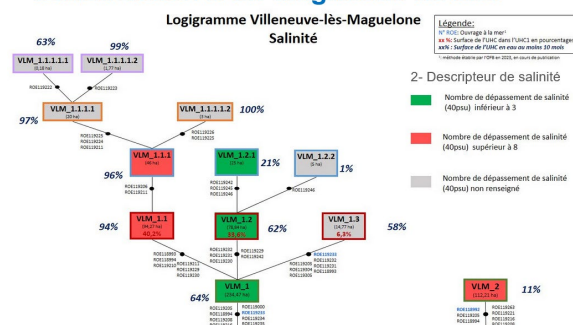
L'objectif de ce stage de Master Gestion des Littoraux et des Mers (Université de Montpellier) était double :

- (1) : produire et bancariser de nouvelles connaissances sur ces marais,
- (2) : se servir de ces connaissances pour développer un outil d'aide à la décision à destination des structures de gestion qui souhaiteraient hiérarchiser les travaux d'amélioration de l'accessibilité et les conditions d'accueil piscicole sur leurs sites.

Ainsi, en 2024 :

- **119 ouvrages supplémentaires** sur un total de 8 sites lagunaires ont été intégrés en 2024 au Référentiel des Obstacles à l'Écoulement.
- **La cartographie des UHC (casiers hydrauliques) a été enrichie de 42 nouvelles UHC** réparties des Pyrénées-Orientales jusque dans les Bouches-du-Rhône, en particulier sur le pourtour des secteurs prioritaires du PLAGEPOMI
- **Elaboration d'une première version de la méthode de diagnostic des marais littoraux** : afin de prioriser les unités hydrauliques de marais où il serait préférable de concentrer des efforts de restauration sur la continuité écologique piscicole, cette méthode de diagnostic a été proposée, basée sur les critères « effort de restauration de la continuité écologique », « enjeu patrimonial », « qualité du milieu »,

Construction d'un diagnostic de site



Proposition de diagnostic de site sur les salines de Villeneuve (34).

<https://pole-lagunes.org/continuite-ecologique-mise-en-place-dun-diagnostic-en-marais-littoraux/>

Les actions de porter à connaissance et le test de cette méthode visant le diagnostic des marais littoraux se poursuivra en 2025 en collaboration avec l'OFB dans le cadre du Life Biodiv'France démarré cette année. Le Pôle-relais lagunes méditerranéennes (CEN Occitanie) est porteur d'une action dans ce Life qui vise dès 2025 à accompagner les gestionnaires vers une meilleure prise en compte de la continuité écologique pour les poissons migrateurs dans les marais littoraux. Il s'agira de fournir aux acteurs de la gestion des lagunes et des marais des outils d'aide à la gouvernance de l'eau afin de mieux accueillir des espèces migratrices telle que l'anguille européenne sur leurs sites. Les éléments de connaissance et de méthode qui seront alors fournis dans le cadre de ce Life d'ici fin 2026, seront des clefs pour construire des objectifs et actions d'amélioration de cette continuité piscicole dans les documents de planification des territoires.

Appui au PRA Lagunes temporaires

Aux côtés du CBN Méditerranée, le Pôle lagunes a participé à l'organisation de deux comités techniques les 4 et 7 juin 2024 respectivement dédiés aux régions Occitanie et PACA. Ces réunions avaient pour objet de faire un point d'avancement des actions mises en œuvre dans

le cadre du Plan Régional d'actions en faveur des lagunes temporaires méditerranéennes piloté par le CBN Méd.



Comités techniques du PRA Lagunes temporaires méd. Juin 2024

Ces réunions ont réuni globalement 26 participants dont 17 structures de gestion en Occitane et PACA.

Comme suite à ces réunions, une enquête à destination des gestionnaires a été diffusée mi-2024 afin de mieux connaître leurs besoins en termes techniques et financiers pour la mise en œuvre des suivis / évaluations et pour la communication autour de ces milieux.

Huit sites pilotes (représentant 53 lagunes temporaires) ont été suivis par le CBNMed lors de l'année hydrologique 2023-2024 et bénéficient d'analyses approfondies. Selon les premiers résultats de l'enquête, plusieurs gestionnaires d'Occitanie et PACA ont annoncé souhaiter mettre en œuvre un suivi sur une trentaine de lagunes temporaires supplémentaires, avec appui du CBN Med pour l'année hydrologique 2024-2025. Des experts de la Tour du Valat seront associés pour l'identification des algues et invertébrés.

En Corse, plusieurs réunions techniques, entre différents acteurs dont l'OEC, l'Université de Corse et le CBNC, ont permis de définir des actions d'amélioration de connaissances et de suivis qui seront déployés entre 2025 et 2026 dans le cadre d'un post-doctorat à l'Université

de Corse (M. Thomas Leydier). Ces travaux seront en lien avec une thèse de doctorat qui a débuté second semestre 2024 à l'Université de Montpellier.

Les sites pilotes pour la région Corse seront définis en janvier 2025.

Webinaire : Présentation de la BD régionale des zones humides de PACA

Ce webinaire a été co-organisé conjointement par l'Agence Régionale de la Biodiversité et de l'Environnement, le Pôle-relais lagunes méditerranéennes, le Parc naturel régional du Luberon et le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur, afin de permettre aux participants de découvrir et d'échanger sur le portail géographique régional des zones humides (SIT-ZH) et son fonctionnement.



Il a réuni une quarantaine de structures participantes.



<https://www.arbe-regionsud.org/51188-webinaire-presentation-de-la-base-de-donnees-regionale-des-zones-humides.html?parentId=27212>

Synthese 2024 de la 8ème plateforme recherche gestion 2023 autour du changement climatique

La synthèse « *Milieux humides littoraux méditerranéens face au changement climatique : quelles connaissances et actions de préservation pour une gestion adaptative ?* ». a été diffusée en mars 2024.



Synthèse 2024 suite à la Plateforme Recherche-Gestion du 21/11/23

Elle fait suite à la plateforme recherche gestion du 21 novembre 2023 organisée à la Tour du Valat, dans le cadre des actions menées par l'OEC au titre de l'Observatoire Régional des Zones Humides de Corse et du Pôle lagunes.

L'ensemble des interventions de cette rencontre sont disponibles en ligne.

<https://pole-lagunes.org/milieux-humides-littoraux-mediterraneens-face-au-changement-climatique-queelles-connaissances-et-actions-de-preservation-pour-une-gestion-adaptative/>

Synthèse « salinisation des milieux lagunaires dans le contexte du changement climatique »

Cette synthèse a vocation à rapporter les travaux conduits sur le sujet de la salinisation à l'échelle de la façade sur les milieux humides littoraux, afin d'en tirer de premières conclusions éventuelles à valoriser à l'avenir auprès des gestionnaires et/ou décideurs concernés.

Ce document présentera des pré-fiches des projets répertoriés résumés selon les critères souhaités (objectifs, partenaires impliqués, outils/méthodes développées, types d'usages, de milieux, échelle, état d'avancement, etc.).

Accompagnement des décideurs en PACA et Corse

Pour la région PACA, le Pôle lagunes est intervenu :

- Lors des Copils du site N2000 Camargue pour une intervention spécifique sur l'état de conservation des lagunes et sensibiliser les élus à l'importance de maintenir ces écosystèmes en bon état, le 2 septembre 2024.

Pour la région Corse, l'OEC a poursuivi son accompagnement des services de l'état et de la collectivité de Corse pour des interventions spécifiques auprès d'élus littoraux et de décideurs pour la sensibilisation aux fonctions des zones humides littorales et à l'intérêt de les préserver :

- décembre 2023 à février 2024, appui à la CdC pour la définition et la rédaction d'un cahier des charges pour des études sur les 3 étangs sur la commune de Zonza pour un financement FEADER;
- mai 2024, appui technique et scientifique à ENDEMYS dans le cadre de la rédaction de mesures de gestion du DOCOB du site N2000 "Stabiacciu";
- aout 2024, réunion et sortie terrain avec des agents de la CAPA afin de définir des actions de sensibilisation et de lutte si nécessaire contre le crabe bleu américain;

- septembre 2024, appui à la com com Castagniccia-Casinca dans le cadre de ces actions contre le ENI sur son site N2000 en lien avec la présence du crabe bleu américain;
- octobre 2024 expertise demandée par la DDT 2A concernant l'épandage de boues de station d'épuration en amont d'une zones humides littorales;
- entre octobre et novembre 2024 réunions téléphoniques afin d'aider des étudiants de la Mairie de Zonza à la réalisation d'un cahier des charges pour la révision des DOCOB de la commune de Zonza et plus particulièrement des actions relatives aux lagunes côtières.

Un MOOC Zones humides

Le Pôle lagunes accompagne l'OFB dans la réalisation des différentes actions liées à la mise en œuvre d'un nouveau MOOC (Massive open online course) sur les zones humides & marais pour favoriser une meilleure compréhension de l'enjeu de la sauvegarde de ces écosystèmes et donner des clés pour agir.

L'objectif général est d'atteindre un public large, toute personne intéressée par les questions de biodiversité, et plus particulièrement les professionnels de la biodiversité, les professionnels du monde agricole & forestier, les agents des collectivités et les élus, les personnels de bureaux d'études en écologie, les étudiants en formation initiale dans ces domaines.

Pour répondre à la présence d'un public hétérogène, deux niveaux de difficulté par séquence sont prévus: un contenu d'initiation et un contenu de perfectionnement avec, pour

chaque niveau, un contenu spécifiquement adapté.

Le lancement du MOOC est repoussé à 2026.

Le Groupe thématique CESP

Le 12 mars 2024 s'est tenue la toute première réunion du Groupe thématique (GTh) CESP dans le cadre du 4ème Plan national Milieux Humides (PNMH4) suivie d'une deuxième rencontre le 17 octobre.

Le Pôle lagunes est intervenu dans le cadre de l'objectif n°2 « Produire et diffuser des messages mettant en lumière l'intérêt de la préservation et la restauration des milieux humides » et n°16 « Favoriser le développement de projet de recherche & développement SVT-SHS à caractère opérationnel et le transfert des acquis de la recherche vers les acteurs des territoires ».

GT DÉCIDEURS

Cette action a pour objectif de permettre aux décideurs de mieux prendre en compte les milieux humides dans le cadre de l'aménagement durable de leurs territoires en favorisant l'articulation des politiques publiques.

Le groupe de travail s'est réuni à l'initiative du Pôle-relais lagunes méditerranéennes en 2024, intégrant l'OFB, Ramsar France, la Snpn, l'OiEau et les Pôles-relais ZH, afin de réfléchir à la stratégie d'action pour 2024-25 en particulier vis-à-vis de deux cibles prioritaires : les Parlementaires et les Assureurs, banquiers et mécènes.

4 Le Life Marha: améliorer l'état de conservation des habitats marins

La Tour du Valat, en tant que coordinatrice du Pôle-relais lagunes méditerranéennes participe au Life Marha qui regroupe 14 partenaires de 2018 à 2025.

Porté par l'Office français de la biodiversité, ce projet Life intégré dédié aux habitats marins des sites Natura 2000 métropolitains français a pour finalité de maintenir ou restaurer leur bon état

de conservation. Huit habitats sont ciblés, dont les « lagunes côtières » (UE 1150*).

Il porte sur 168 sites Natura 2000 au titre de la DHFF, dont une centaine pour lesquels l'OFB et les partenaires de Marha sont impliqués. Il va permettre de renforcer la connaissance, le suivi et la gestion des habitats marins Natura 2000.

Le Pôle-relais lagunes méditerranéennes contribue à l'évaluation de l'état de conservation de l'habitat « lagunes côtières » et au plan de renforcement de capacités. En 2012 puis 2018, l'état de conservation de cet habitat 1150* a été évalué comme défavorable mauvais puis défavorable inadéquat par le Museum national d'Histoire naturelle (MNHN). La prochaine évaluation est prévue pour 2025.

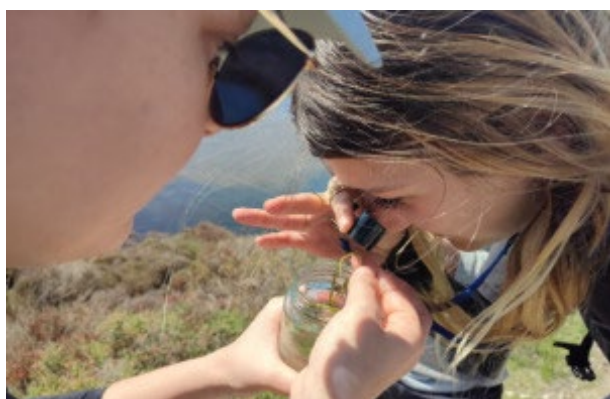
Une rubrique dédiée est en ligne depuis 2018 :

<https://pole-lagunes.org/en-action/life-marha/>

En 2024, le travail de déploiement des indicateurs de la méthode d'évaluation de l'état de conservation des lagunes côtières a été poursuivi.

Pour accompagner les acteurs, plusieurs actions ont été coordonnées.

FORMATION Macrophytes en lagunes



Formation "Les macrophytes en milieux lagunaires" des 4-5 avril 2024 à la Tour du Valat (13)

Cette quatrième session de formation sur les macrophytes avait pour objectif : (i) de s'initier à l'identification des principales espèces d'hydrophytes constitutives des herbiers des

milieux lagunaires, (ii) d'analyser la composition de leurs peuplements, (iii) et de discuter/échanger sur les difficultés rencontrées dans la mise en œuvre de l'indicateur.

Les 6 gestionnaires de lagunes et animateurs N2000 de quatre structures différentes ont participé à ces deux journées qui ont eu lieu le 4 et 5 avril dernier à la Tour du Valat avec l'appui de Nicolas Borel (consultant).

<https://pole-lagunes.org/retour-sur-la-formation-les-macrophytes-en-milieux-lagunaires-du-4-5-avril-2024-a-la-tour-du-valat/>

ACTION COMPLEMENTAIRE : mise en œuvre d'indicateurs colonne d'eau, sédiments et contaminants chimiques en Occitanie et PACA

Dans le cadre d'un financement complémentaire par les Dreal PACA et Occitanie, la coordination de la mise en œuvre d'indicateurs avec les gestionnaires a été déployée sur plusieurs lagunes d'Occitanie et PACA. Ces indicateurs permettent d'accroître la connaissance sur des lagunes non suivies dans le cadre de la DCE.

<https://pole-lagunes.org/evaluation-de-letat-de-conservation-de-lhic-1150-lagunes-mediterraneennes-suivi-de-la-qualite-physico-chimique-des-lagunes/>

Une formation a été organisée à la Tour du Valat concernant l'indicateur « contaminants chimiques » sur 22 pièces d'eau des sites Natura2000 « Camargue » et « Embouchure de l'Argens »



Formation "Contaminants chimiques en lagunes" du 12 septembre 2024 à la Tour du Valat (13)

11 gestionnaires de lagunes et animateurs N2000 de cinq structures différentes ont participé à cette journée organisée avec l'appui de l'équipe de l'Ifremer.



Montage du matériel avec l'Ifremer.

<https://pole-lagunes.org/evaluation-de-letat-de-conservation-de-lhic-1150-lagunes-mediterranneennes-suivi-de-la-qualite-physico-chimique-des-lagunes/#Formation>

L'ensemble des résultats du Life Marha seront communiqués à l'occasion de la conférence de fin de projet début avril à Marseille.

Pôle-relais lagunes méditerranéennes

www.pole-lagunes.org

Fédérer et accompagner le réseau des acteurs pour mieux préserver les lagunes méditerranéennes

... gestionnaires et scientifiques

Océanie
Provence-Alpes-Côte d'Azur
MER MEDITERRANÉE
Corse

85 500 hectares d'étangs littoraux